

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

Les bases de l'héritage islamique

(Selon l'avis juridique de Sayyid Sistani)



Cours 2



Mercredi 25 octobre 2017



Par Mourtaza Radjahoussen



Plan du cours



Introduction ✓



Le testament

- Recommandation
- Types de testament
- Le testament obligatoire
- Exemple pratique et exercice

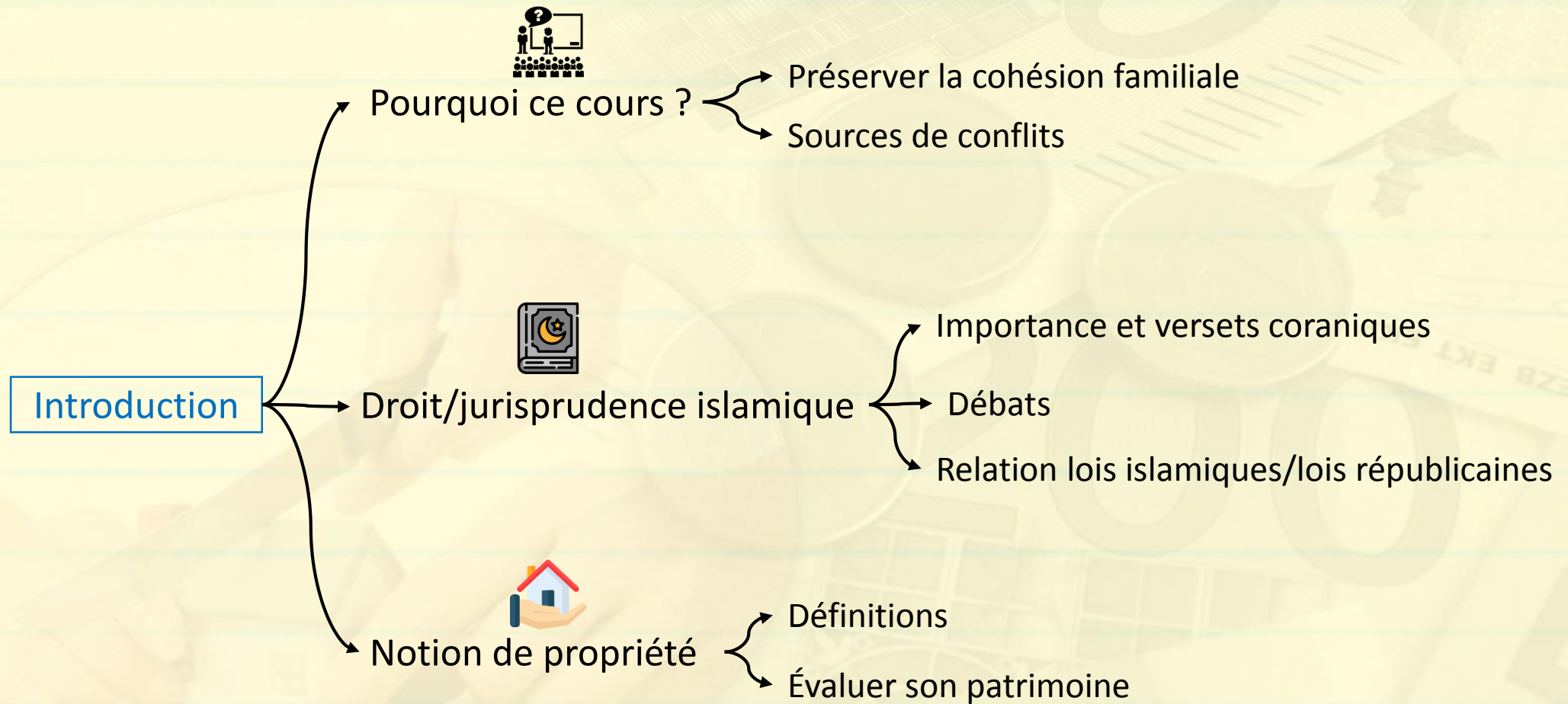


L'héritage





Rappel du cours 1





Testament



Le testament: Recommandations



وَ قَالَ رَسُولُ اللَّهِ صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ:

وَ قَالَ ع مَا يَنْبَغِي لِأَمْرِي مُسْلِمٍ أَنْ يَبِيتَ لَيْلَةً إِلَّا وَ وَصِيَّتُهُ تَحْتَ رَأْسِهِ.

وَ قَالَ ع مَنْ مَاتَ بِغَيْرِ وَصِيَّةٍ مَاتَ مِيتَةً جَاهِلِيَّةً.

Rapporté du Messenger d'Allah (saw): « Le testament est un droit pour tout musulman. »

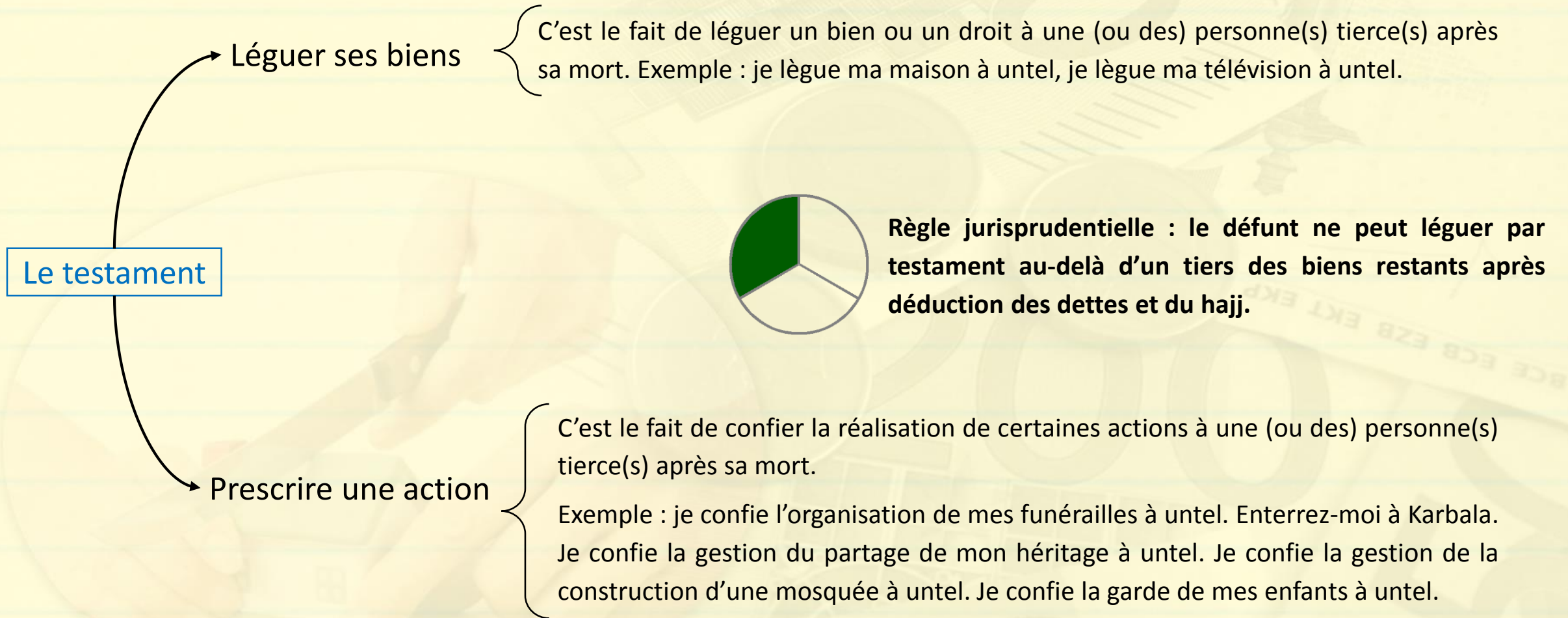
Rapporté du Messenger d'Allah (saw): « Un homme musulman ne devrait pas dormir la nuit sans avoir son testament sous sa tête. »

Rapporté du Messenger d'Allah (saw): « Celui qui meurt sans laisser de testament meurt d'une mort antéislamique (Jahiliyyah). »

Source: voir Wassail al-shi'a, vol.19, p258



Le testament: Types de testaments





Le testament: la loi concernant le testament

Le testament

Obligatoire

La personne qui voit apparaître les signes d'un décès est obligée de laisser un testament concernant les actions suivantes, si elle ne peut les réaliser de son vivant :

Recommandé

Conseils et recommandations

- Rendre les dépôts et autres biens appartenant à autrui.
- Rendre ou rembourser les dettes.
- Acquitter les impôts religieux : zakate, khoums, mazalim...
- Accomplir les obligations religieuses qu'elle n'a pas accomplies de son vivant : prière, jeûne, pèlerinage, kaffara...
- Informer les héritiers des biens et droits appartenant au futur défunt mais qui ne leur sont pas connus, si cela est considéré comme abuser de leur droit.



Le testament: Exemple pratique

Un homme de 40 ans décède et laisse derrière lui :

☐ Héritiers:



- une femme
- 3 enfants (2 garçons et 1 fille)
- un père et une mère

☐ Patrimoine:



- Une entreprise : 150 000 €
- une maison : 150 000 € (terrain : 100 000 € et construction : 50 000 €)
- compte en banque : 150 000 €
- divers biens (voitures, mobiliers, bijoux et garde-robe) : 50 000 €

➤ **Total 500 000 €**





Le testament: Exemple pratique

1^{ère} étape

Évaluer la totalité des propriétés et biens du défunt : 500 000 €

2^{ème} étape

Évaluer toutes les dettes, legs et adorations non accomplies

- Emprunt : 50 000 €
- Khoums : 25 000 €
- Hajj obligatoire non accompli : 5000 €
- Prières et jeûnes + kaffàrà non accomplis : 20 000 €
- Testament : 150 000 € =
 - Construire un dispensaire : 100 000 €
 - Donner aux orphelins : 50 000 €

3^{ème} étape

Déduire les dettes et hajj soit : 80 000 €

500 000 € - 80 000 € →
420 000 €

4^{ème} étape

Déduire les donations par testament.

Il ne pourra léguer plus de:
420 000 € / 3 = 140 000 €

Total des obligations religieuses + legs testamentaires = 170 000 €

Il y a deux possibilités :

1) Réduire son testament de 30 000€.

420 000€ - 140 000€ = 280 000 €

2) Tous les héritiers sont d'accord pour maintenir les 30 000 € de dépassement du testament:

420 000 - 170 000 = 250 000 €

5^{ème} étape

Partager l'héritage:

- Choix 1: 280 000 €
- Choix 2: 250 000 €



Le testament: Exercice



<https://goo.gl/xVthix>

<http://al-misbah.org/volonte-imam-ali-part2/>



Q&R

